

Nous soussigné, atelier agissant sous l'agrément de **UNITAK** n°**20.19.271.003.1** pour l'inspection et l'installation des chronotachygraphes numériques, attestons par la présente avoir sanctionné l'installation mentionnée ci-dessous d'un **REFUS**.

Installation :

N° châssis : VF644AHL000005306

Immatriculation : BB-959-WY

N° de rapport : 8882

Date d'intervention : 27/05/2026

Fabricant : Continental Automotive Technologies

Référence : 1381

N° série UEV : 1769489

Motif du refus :

Capteur/Faisceau : Dysfonctionnement technique (Panne, ...)

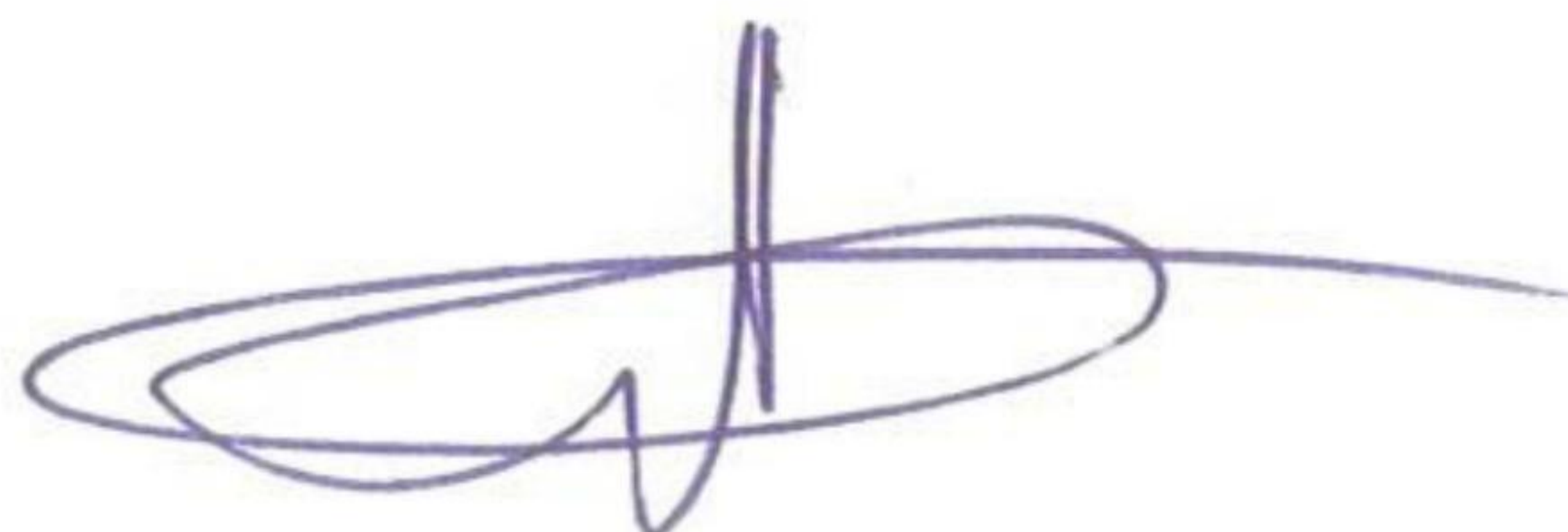
Réf. du bulletin de refus: UK IMP REF61

Nous attestons que le véhicule est reparti sans plaquette de nos ateliers.

Transmis à l'autorité en charge du service métrologie légale le : 27 mai 2026

L'atelier CHRONOTECH SERVICES - LIBERCOURT

Signature : Naël AMARA



Attention : si le véhicule n'a pas été remis en conformité, l'absence de plaquette rend interdite toute utilisation de ce dernier pour des activités de transport de personnes ou de marchandises entrant dans le champ de l'article 2 du règlement (CE) 561/2006

Une correction de l'installation doit donc être réalisée sans délais dans un centre agréé.